

BOURSE CULTURELLE et MULTI COLLECTIONS

DIMANCHE 1 MARS 2026
ESCHAU centre Camille Claus
de 9h00 à 17h00

**VENEZ VENDRE,
TROQUER, ACHETER**

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

HI-FI SONO LIGHT

VINYLES-CD-DVD

BANDES DESSINÉES MANGAS

PLAYMOBIL-LEGO-MECCANO

CONSOLES ET JEUX VIDEO

AMIGA-ATARI- NITENDO-SEGА

GAMEBOY-PLAYSTATION-VIDOPAC

**COLLECTIONS,
TIMBRES, MONNAIES,
OBJETS PUB, MINIATURES,
LIVRES, BD,
JOUETS, PARFUM,
PLAQUES ÉMAILLÉES**

**ENTRÉE LIBRE
PETITE RESTAURATION**

**INFOS ET RESERVATION
BIELLES ET PISTONS**

06 22 50 39 53

06 72 81 68 93





ESCHAU

BOURSE CULTURELLE

VENTE - ECHANGE - EXPOSITION

DIMANCHE
1 Mars 2026
CENTRE
CAMILLE CLAUS

Partie Culturelle :

INSTRUMENTS DE MUSIQUE, SONO, LIGHT, VINYLES, CD DVD, K7, HI-FI

Partie Collection :

BD'S, MANGAS, POKEMON, LIVRES, AFFICHES, TIMBRES, MONNAIES, CARTES POSTALES, MINIATURES DE PARFUMS, OBJETS DE PUB, PLAQUES EMAILLÉES, LEGO, PLAYMOBIL, FIGURINES, MECCANO, MINIATURES, DINKY TOYS, JOUETS, JEUX DE SOCIETES...



Tarif 20€ la table / 50€ les 3 tables

Accueil des exposants à partir de 7h00 - Ouverture des portes au public . 9h00

Visiteurs : ENTREE GRATUITE Fin de la manifestation , 17h00



BULLETIN D'INSCRIPTION EXPOSANTS

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Email : _____

Tél fixe / Portable : _____

Type de matériel proposé

Partie Culturelle

Partie Collection

RESERVATION : 1 2 3 Tables (2m) pour un prix total de : _____ €

Paiement obligatoire à la réservation – réglementation ventes au déballage

Ci-joint un chèque à l'ordre de Bielles et Pistons d'un montant total de _____ €

N° carte d'identité _____ délivrée le _____ à _____

Fait à _____ le _____ Signature : _____



Inscription à renvoyer dûment remplie à l'adresse suivante :

BIELLES ET PISTONS

11 Rue des Jardins

67114 – ESCHAU

ou par mail à biellesetpistons.eschau@gmail.com

RIB sur demande pour règlement par virement



REGLEMENT DE LA BOURSE CULTURELLE

- Seules sont prises en compte les réservations payées (espèces, chèques ou virement)
- Les tables inoccupées à 9h00 seront relouées et le montant versé reste la propriété de l'association
- Les exposants sont tenus de ne pas remballer avant la Fin de la manifestation : 17h00
L'assurance responsabilité civile de l'organisateur ne couvre pas les vols ou dégradations pouvant être occasionnés aux marchandises ou effets déposés dans la salle. Ces derniers sont sous l'entièbre surveillance et l'entièbre responsabilité des exposants pendant toute la durée de la manifestation.
- Chaque exposant est tenu de produire une pièce d'identité
- Ne sont admis que les stands exposant des objets cités dans ce règlement
- La bourse culturelle fait partie des ventes au déballage. La réglementation en la matière autorise 2 participations par an et par personne.



L'organisateur se réserve le droit de refuser tout exposant non en règle avec ce qui précède.